Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215601337-20260505-2026_05_05-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **5 MAI** à 19 heures 30 les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se son réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 28 avril 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, ROUGIÉ Alexandre, TOUZE Isabelle, BELZIC Florence, LE CALLOCH Franck, LE GALL Dominique, FRANCOIS Agnès, FRABOULET Adélaïde, GOURSAT Joël, LATTE Nadège, JOSSET Régis, MOREL Karine, LE BOUQUIN Goulwenn, SEVETTE Thierry, TREGARO Marie

Alexandre ROUGIÉ a été élu (e) secrétaire

N° 2026 – 05 – 05

OBJET : Eglise : devis étude et projection des travaux

Mr Alexandre ROUGIÉ, Adjoint aux bâtiments expose :
Que suite aux différentes études réalisées par le cabinet Archaeb, la restauration de l'église nécessite des travaux importants, tels que la réfection de la charpente, du clocher, des enduits intérieurs... Il est nécessaire de réaliser la dernière phase de l'étude consistant à l'étude préalable des charpentes ainsi que l'analyse des fissures, pose de fissuromètres pendant environ un an.
Le devis établit par le cabinet Archaeb se décompose de la façon suivante pour un montant global de 10 889,00 HT :

Archaeb	4 614,00 HT
Ateliers Le Ber	5 475,00 HT
Cabinet Fournigault	800,00 HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 15 POUR

- **Approuve le devis établit par le cabinet Archaeb pour un montant total de 10 889,00 HT**
- **Autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à la réalisation de ces travaux**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

MAIRIE DE MISSIRIAC 56 (Morbihan)